

Communiqué de presse FUSION DES COMMUNES DE



LA FOLLIAZ



VILLAZ-SAINT-PIERRE

LA FUSION EST ACCEPTEE

La nouvelle commune au nom de Villaz entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020 ! La fusion des communes de La Folliaz et Villaz-St-Pierre a réussi : les deux communes ont accepté à la majorité de s'unir ce dimanche 25 novembre 2018.

Les résultats de la votation sont publiés en annexe.

Le travail conséquent qui a été réalisé par les représentants des communes a porté ses fruits. Les conseillers communaux sont ravis que la convention de fusion ait été approuvée par la majorité des citoyens de leur commune. Ils remercient l'ensemble de leur population pour l'intérêt qu'elle a porté à ce projet ainsi que pour son soutien.

Les autorités communales ont réussi à convaincre les citoyens des trois villages du bien-fondé de ce projet et sont certaines que cette fusion permettra de faire face aux enjeux à venir avec davantage de sérénité.

Les conseils communaux actuels devront maintenant préparer la fusion qui sera effective dès le 1er janvier 2020.

Afin de fêter cette réussite, les autorités communales invitent toute la population des communes de La Folliaz et Villaz-St-Pierre à se réunir ce dimanche après-midi, dès 14h30, à la salle intercommunale de Villaz-St-Pierre pour partager le verre de l'amitié.

Contacts :

- Commune de La Folliaz, la Syndique, Laetitia Reynaud : 079 586 68 54
- Commune de Villaz-St-Pierre, le Syndic, Jacques Wicht : 079 219 09 35

Annexes :

- Résultats de la votation de la commune de La Folliaz
- Résultats de la votation de la commune de Villaz-St-Pierre

Liens pour le rapport sur le projet de fusion :

- www.lafolliaz.ch
- www.villaz-st-pierre.ch